

Saint Jean de Beaugard, le 19/03/04

A l'attention de Monsieur Gérard Bertrand

Monsieur le Président,

Maire d'une commune rurale je suis plus que tout attaché à la préservation de nos sites ainsi qu'à la qualité de la vie de nos concitoyens. Je suis donc très sensible et à l'écoute de vos soucis que je partage et qui m'ont interpellé.

A la veille des élections cantonales, je ne doute pas que les promesses électorales aillent toutes dans le sens de vos revendications. Néanmoins, c'est en candidat libre que je me prête volontiers à cet exercice. Je ne saurai vous promettre que ce que je serai en mesure de tenir. Si je suis élu au Conseil Général, je défendrai tous les dossiers concernant les domaines de compétences des Conseillers de l'Hôtel du Département.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer et tout à votre service, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François Frontera

**Question N° 1 : Désenclavement de Leuville :**

- Ce projet, initié, il faut le rappeler, par la municipalité de Leuville afin de dégager leur nouvelle zone d'activité, a été présenté le 4 mars 2000 au cours d'une réunion à la Sous-Préfecture de Palaiseau, avec la participation des services de l'Etat, du Conseil Général et de la dite

commune. Ce projet étudié par les services techniques du département, prévoit une emprise différente qui viendrait polluer les habitations et saccager les espaces agricoles. Si je suis élu, je compte bien intervenir auprès de mes collègues pour l'abandon de ce projet.

**Question N° 2 : Circulation de transit sur les voies communales :**

- Comme vous le savez, la RN20 va être départementalisée. Il conviendra donc de reprendre ce dossier à la base suivant une procédure cohérente qui prendra en compte le trajet depuis Arpajon jusqu'à Longjumeau. De fait, les problèmes connexes de délestage ne pourront être réglés que dans une solution globale.

**Question N° 3 : Avenir des espaces agricoles :**

- C'est l'action déclenchée par notre députée de la 4<sup>ème</sup> Circonscription, Nathalie Kosciusko-Morizet, auprès du Ministre Hervé Guaymard qui a permis à ce dernier, lors de sa visite aux jeunes agriculteurs en novembre 2003 à Nozay, de le sensibiliser. Aujourd'hui, le gouvernement a pris en compte le problème posé et ce dossier est suivi par Nathalie Kosciusko-Morizet qui, à mon sens, est à ce jour la seule personne compétente et bien placée pour le faire avancer.

**Question N° 4 : Mise en valeur des coteaux de Guiperreux :**

- Dans ce cas précis, la sauvegarde des coteaux de Guiperreux ne peut être effectuée que par une action conjointe du syndicat de la Vallée de l'Orge aval et dans le prolongement des espaces naturels déjà gérés. Mes excellentes relations avec le Président Jean-Loup Englander, a contrario de celles du candidat sortant, me permettent de penser que nous pourrons œuvrer en ce sens. Dès que je serai élu, je prendrai rendez-vous avec le Président et vous-même pour aborder ces problèmes.

**Question N° 5 : Terrain des gens du voyage de la ville de Montlhéry ?**

- Contrairement à certaines affirmations mensongères, il n'a jamais été envisagé d'accueillir 150 caravanes dans la zone prévue à cet effet par la ville de Montlhéry. Bien au contraire et à ma connaissance, l'intervention du maire de Montlhéry a été faite pour éviter l'implantation sauvage qui pourrait excéder 200 caravanes. Il en résulte une déclaration d'utilité publique qui permet au maire d'aménager un espace taluté et arboré sur environ 15000m<sup>2</sup> avec une implantation d'une aire d'accueil de 11 places comme demandée par la loi. Ceci étant, je sais que le maire de Montlhéry et celui de Longpont ont engagé depuis de nombreux mois une enquête sur l'impact réel des gens du voyage. Cette enquête doit leur permettre de solliciter une entrevue auprès du Préfet de l'Essonne et d'argumenter leur demande de suppression et d'imposition d'aire d'accueil pour ces 2

communes. Cela permettra des appuis des autorités pour endiguer ces situations illicites. Bien évidemment j'appuierai ces demandes qui me semblent justifiées.